

Trousseau internat

Lycée général et du Lycée professionnel Saint-Joseph

Dès la rentrée, les élèves devront se présenter, en plus de leurs affaires scolaires pour la semaine, avec le trousseau suivant. Nous vous rappelons que vous rentrerez dans un internat entièrement neuf, aucune dégradation ne sera tolérée.

Literie : Le lit (90X 190) doit être soigneusement fait tous les jours.

- Protège matelas
- Couette
- Drap housse et housse de couette
- 1 couvre lit
- 1 oreiller et une taie d'oreiller

Affaires de toilettes : elles doivent être rangées tous les jours et dans les armoires afin de faciliter le nettoyage et la vie en communauté.

- Serviette et gant de toilette pour la semaine
- Gel douche, shampoing, dentifrice, peigne, brosse à dents, rasoir et mousse à raser, peigne, ...
- Pantoufles, on ne circule pas en chaussures d'extérieur dans le bâtiment.

Divers :

- Cadenas à code (si possible, s'il est à clef, il faut donner un double à Madame Mayette)
- 3 cintres
- Un sac pour le linge sale

Chaque semaine, les élèves internes doivent se présenter avec des affaires propres. Il faut penser à la tenue de sport ou aux tenues pour le lycée professionnel qui sont obligatoires pour les cours.

Les élèves de la classe engagée (lycée général) doivent toujours avoir une chemise blanche.

Attention, il ne faut pas apporter d'objets de valeur. L'établissement ne pourra être rendu responsable en cas de perte ou de vol.

Les familles doivent assurer régulièrement le lavage des draps et des vêtements.

Le nettoyage régulier de la chambre (3 élèves par chambre) est assuré par les élèves à tour de rôle.